

l'union

CHAMPAGNE ARDENNE PICARDIE

Publié sur *L'Union* (<http://www.lunion.presse.fr>)[Accueil](#) > Unesco / Le patrimoine industriel en valeur

Unesco / Le patrimoine industriel en valeur

Par *Anonyme*

Créé le 24/08/2010 09:17

MARNE. Le dossier de la candidature de la Champagne sera représenté à la mi-octobre

L'été a été studieux pour l'équipe des Paysages de Champagne. « Nous avons beaucoup travaillé sur la valeur universelle exceptionnelle de notre dossier en mettant en avant le caractère industriel de la Champagne. Particulièrement en accentuant la période du 19e siècle à travers trois sites représentatifs : l'avenue de Champagne à Épernay, la colline Saint-Nicaise à Reims et les coteaux historiques », explique Emlie Landeau, chargée du projet.

À raison puisque c'est justement cette partie concernant la valeur universelle exceptionnelle (VAE) qui, selon les membres du Comité des biens français (CBF), devait être retravaillée. La VAE doit être d'une importance culturelle telle qu'elle traverse les frontières, les générations et mérite d'être reconnue à l'échelle mondiale. On se souvient que ce dossier a été défendu le 17 novembre 2009 devant le CBF par l'Association et sept élus champenois : Adeline Hazan, maire de Reims, Bruno Bourg-Broc, député-maire de Châlons, Franck Leroy, maire d'Épernay, Jacques Krabal, maire de Château-Thierry, Jean-Claude Mathis, député-maire des Riceys, Dominique Lévêque, maire d'Aÿ et président du Parc naturel régional de la Montagne de Reims et Catherine Vautrin, vice-présidente de l'Assemblée nationale, représentant les parlementaires champenois.

Une belle unité politique autour d'un vignoble d'exception... qui n'a pas malheureusement touché les membres du CBF puisque c'est le dossier des Bassins miniers du Nord-Pas-de-Calais, élaboré depuis une dizaine d'années qui a été sélectionné pour représenter la France. Les Champenois ont bien compris que l'inscription au patrimoine de l'Unesco ne s'obtient pas facilement. Et surtout qu'il faut miser sur le long terme.

« Désormais on se laisse le temps, même si nous tenons notre calendrier afin de nous présenter mi-octobre. » Chaque étape du lourd document (près de 700 pages sans compter 5 000 illustrations !) est validée par les experts, au nombre de six, mandatés par les ministères de l'Écologie, de la Culture et du Conseil international des monuments et des sites. Près de 135 communes sont adhérentes de l'association (chiffres juin 2010) auxquelles il faut ajouter les huit partenaires institutionnels (Région Champagne-Ardenne, départements de la Marne, de l'Aube et de l'Aisne, villes de Reims, d'Épernay et de Châlons-en-Champagne, et le Comité interprofessionnel du

Vin de Champagne) ainsi qu'un premier mécène représenté par l'EDF. On peut noter également que la barre des 10 000 bons de soutien a été franchie.

Sophie Claeys-Pergament

Photos / vidéos

Auteur :

Légende : La colline Saint-Nicaise à Reims, un exemple pour le patrimoine culturel champenois Gérard PERON

Visuel 1:



URL source: <http://www.lunion.presse.fr/article/economie-region/unesco-le-patrimoine-industriel-en-valeur>